PONT-AUDEMER
VAL DE RISLE
communauté de communes

le BULLETIN

N° 4 - Avril 2018

CONTRAT DE TERRITOIRE

des actions concrètes au service des citoyens

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

préserver pour les générations futures

VOUS AVEZ DIT MOBILITÉ ?

bientôt une plateforme dédiée

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

l'ex-canton de Montfort thermographié

TRI SÉLECTIF

ce qui change

HOMMAGE

Madame, Monsieur,

Jean-Pierre Boucher nous a quitté brutalement jeudi 29 mars.

Maire de Saint-Symphorien, Vice-Président de notre Communauté de Communes, Jean-Pierre était un élu respecté et apprécié.

Jean-Pierre était un grand Républicain, un homme de valeurs. Instituteur, militant de l'éducation populaire, investi dans le monde sportif, il n'a jamais hésité à donner de sa personne, à donner de son temps pour les autres.

Altruiste, proche des gens, Jean-Pierre était d'une droiture intellectuelle remarquable. Toujours le mot juste, l'analyse équilibrée et pondérée, il n'y avait jamais un mot plus haut que l'autre, jamais un mot de trop.

Attaché à notre territoire, il en avait une vision constructive et positive. De Saint-Symphorien, à notre Communauté de Communes, en passant par le pays Risle-Estuaire dont il fût le Président, l'engagement de Jean-Pierre pour l'intérêt général forçait l'admiration.

C'est avec le cœur lourd, que je tenais à lui rendre hommage, à travers ces quelques lignes. Il nous reste les souvenirs, les combats partagés ensemble, une vie riche et passionnante, le plaisir d'avoir partagé un bout de chemin ensemble.

Merci pour tout Jean-Pierre.

Michel Leroux

Michel Leroux
Président de la communauté
de communes
Pont-Audemer Val de Risle

UN CONTRAT DE TERRITOIRE

Actions concrètes au service des citoyens

Le mercredi 21 février 2018, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Pascal Lehongre, Président du Département de l'Eure et Michel Leroux, Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle ont signé, à Pont-Audemer, le contrat de territoire **2018/2021.**

Démarche partenariale et contractuelle entre les collectivités, ce contrat a pour but d'identifier et de mettre en cohérence les projets locaux qui nécessitent un accompagnement financier pour le développement du territoire. Ainsi, les actions de ce contrat de territoire s'inscrivent pour un montant total de **21 838 297 euros** et se détaillent selon les axes suivants :

Axe 1 : Aménagements de centre-ville
Axe 2 : Développement économique
Axe 3 : Service à la population, équipements publics
Axe 4 : Tourisme, patrimoine, culture

La Région Normandie s'engage à accompagner 10 projets d'investissement pour un montant total d'intervention estimé à 3 153 691 euros.

Le Département de l'Eure s'engage à accompagner 13 projets d'investissement pour un montant total d'intervention estimé à 2 457 641 euros.

Les Collectivités locales du territoire, dont la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et les communes maîtres d'ouvrages s'engagent à hauteur de 8 474 589 euros.

D'autres financements (Europe, Etat, EPFN,..) sont attendus pour une estimation de 7 752 376 uros.
Ce contrat de territoire, c'est l'aboutissement d'un travail collectif, d'un pacte de confiance tissé entre les collectivités locales. Il est surtout la concrétisation d'une ambition sans cesse réaffirmée au bénéfice de celles et ceux qui vivent sur ce territoire.
Investissement sans précédent et unique dans l'histoire de nos collectivités locales, il permet de financer des projets utiles pour relever ensemble les défis de notre époque.

« *Notre territoire bouge, invente, rayonne, parce que nous nous en donnons les moyens. Et pour cela, pour continuer à avancer, nous avons besoin de solidarité, nous avons besoin de l'unité de tous élus, nous avons de besoin de confiance, nous avons besoin de partager une vision globale et une stratégie commune, c'est ce à quoi nous invite ce contrat de territoire.* » indique Michel Leroux.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE (PCAET)

Préserver les ressources pour les générations futures

Le PCAET est une démarche de planification à la fois stratégique et opérationnelle. Structurant la politique de transition énergétique de la collectivité, ce document-cadre permet la **coordination de l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et environnementaux** impliqués dans l'adaptation du territoire et la lutte contre le changement climatique. Les objectifs nationaux sont ambitieux :

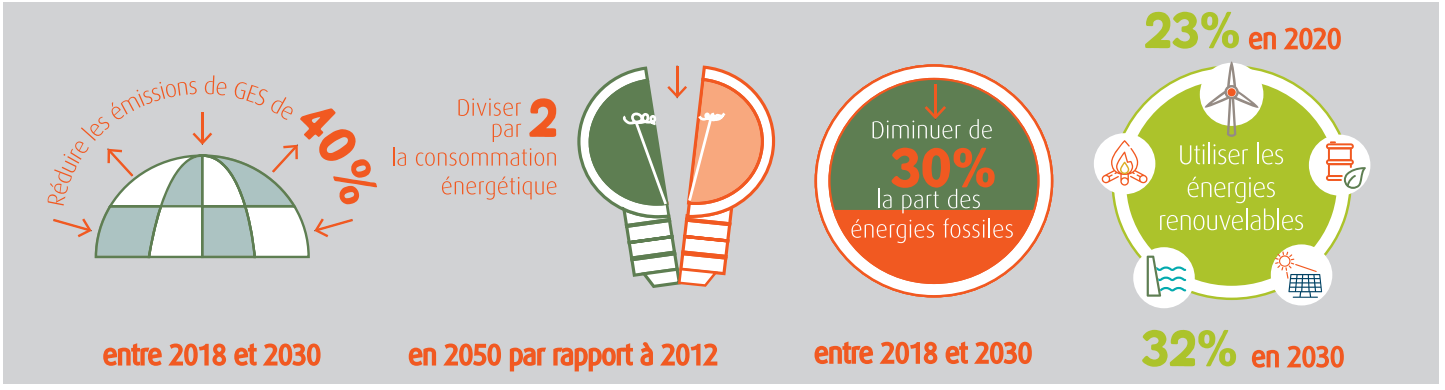

Pour relever ces défis, la collectivité a un rôle majeur à jouer. C'est pourquoi la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle s'est engagée dans la mise en œuvre d'un PCAET. Les élus souhaitent en faire une vraie opportunité pour les habitants de notre territoire en termes d'augmentation de la qualité de vie, d'attractivité économique et d'optimisation budgétaire. Porté par un collectif composé de nombreux acteurs (ADEME, CD27, SIEGE27, DDTM, ALEC27, Chambre d'agriculture), animé par une grande consultation locale citoyenne, le **PCAET** de notre territoire se veut exemplaire, ambitieux et partagé !

VOUS AVEZ DIT MOBILITÉ ?

Bientôt une plateforme mobilité pour les habitants de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

C'est un enjeu fondamental pour nos territoires ruraux, compte-tenu de notre forte dépendance à la voiture et des difficultés d'accès à la mobilité pour certains publics (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, élèves et étudiants, actifs, personnes en insertion sociale ou professionnelle, touristes, ...).

Cette plate-forme réunira l'ensemble des acteurs de la mobilité du territoire pour proposer un éventail le plus large des possibilités de déplacements.

Cet outil sera une porte d'entrée qui permettra :

- D'être orienté vers les aides possibles pour passer son permis, réparer sa voiture ou obtenir un financement pour en acheter une...
- De se connecter facilement pour trouver les horaires des transports en commun, demander un taxi, covoiturer, faire du stop 2.0, faire du vélo en toute sécurité, ...

PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

le BULLETIN de la Communauté de communes de **Pont-Audemer Val de Risle**

Directeur de la publication : Michel Leroux
Conception : Les Vases Communicants
Impression : C'sibo

Services de la Communauté de communes
2 place de Verdun BP 429
27504 Pont-Audemer cedex
Tel : 02 32 41 08 15
Fax : 02 32 41 24 74
info@ccpavr.fr

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

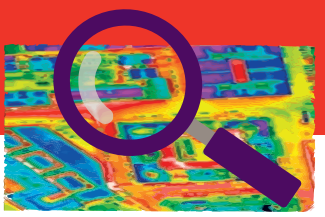

L'ex canton de Montfort thermographié

Les 14 communes de l'ex Communauté de Communes de Val de Risle, ont fait l'objet récemment d'une campagne de thermographie aérienne infrarouge, menée par la société ACTION AIR.
C'est ainsi l'ensemble du bâti de cette zone qui a été thermographié. Cette campagne a pour but d'identifier et de mesurer la déperdition thermique en toiture des bâtiments, que l'on estime responsable de 30% des déperditions totales de chaleur sur un bâtiment.
L'objectif final est ici de sensibiliser la population, les propriétaires, ainsi que les entreprises, aux enjeux liés à la maîtrise de l'énergie. Enjeux économiques bien sûr, mais aussi enjeux environnementaux.
Un comité de pilotage mis en place par la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle accompagnera les différentes phases de la mise en œuvre de cette thermographie, notamment dans les mesures d'accompagnement auprès du grand public. Ainsi, les particuliers seront :

- **Sensibilisés à l'importance de l'isolation du bâti.**
- **Orientés vers des investigations ultérieures.**
- **Conseillés et accompagnés grâce à la mobilisation des acteurs du bâtiment.**

Les résultats de cette thermographie seront publiés lors du salon des énergies qui sera organisé en octobre 2018, en partenariat avec SOLIHA. Dans chaque commune, chaque bâtiment sera ainsi diagnostiqué grâce à une thermicarte.
Des conseils, des préconisations seront ensuite communiqués à ceux qui le souhaitent, afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Cette opération pilotée par la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle va dans le sens d'un territoire à énergie positive, respectant les objectifs de croissance verte. C'est aussi et surtout une action forte pour **moins consommer, mieux consommer, assurer le bien-être et le confort de tous, dans un environnement préservé.**

TRI SÉLECTIF

Le saviez-vous ?

Avec une tonne de cartonnettes recyclées, on produit 16 500 boîtes à œufs et on économise 1,4 t de bois !

Avec une tonne de papier, on produit 830 kg de papier et on économise 2 tonnes de bois.

Pour trouver le point de collecte des cartonnettes, rendez-vous sur www.consignesdetri.fr/monquartier

A VOS AGENDAS !

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Communauté de Communes est dans la phase stratégique d'utilisation des sols avant sa traduction dans le plan d'urbanisme. Il sera présenté :
Le jeudi 26 avril 2018 - 18h00 - Salle d'Armes à Pont-Audemer
Le Jeudi 3 mai - 18h00 - Au Château La Motte à Montfort/Risle